

1381

pas à Rivault

Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux
et des Universités du Midi

QUATRIÈME SÉRIE

Commune aux Universités d'Aix, Bordeaux, Montpellier, Toulouse

XXVI^e ANNÉE

REVUE
DES
ÉTUDES ANCIENNES

Paraissant tous les trois mois

TOME VI

N^o 3

Juillet-Septembre 1904

G. SEURE

Les derniers souverains thraces :
Rhoemetalcès et Pythodoris.

Bordeaux :

FERET & FILS, ÉDITEURS, 15, COURS DE L'INTENDANCE

Lyon : HENRI GEORG, 36-42, PASSAGE DE L'HÔTEL-DIEU

Marseille : PAUL RUAT, 54, RUE PARADIS | **Montpellier :** C. COULET, 5, GRAND'RUE

Toulouse : ÉDOUARD PRIVAT, 14, RUE DES ARTS

Paris :

A. FONTEMOING, LIBRAIRE DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME
4, RUE LE GOFF

Bibliothèque Maison de l'Orient



151561

Hommage respectueux

Georges Seure

LES DERNIERS SOUVERAINS THRACES :
RHOEMETALCÈS ET PYTHODORIS

LES DERNIERS SOUVERAINS THRACES :
RHOEMETALCÈS ET PYTHODORIS

Grâce à deux importantes inscriptions de Cyzique¹, Momm-
sen a pu reconstituer la liste des derniers rois de la Thrace et
du Pont². Quelques incertitudes subsistaient, cependant, qu'une
inscription nouvelle permet de dissiper.

Cette inscription provient d'Apollonie³, colonie milésienne,
célèbre par son temple d'Apollon⁴, surnommé *guérisseur*, ἰητρος⁵.
Elle semble avoir été inscrite sur une surface arrondie, base
cylindrique ou colonne, dans laquelle on a, vers l'époque
byzantine, taillé une sorte de dalle, aujourd'hui brisée en
deux fragments⁶. Deux estampages m'en ont été gracieusement
communiqués par M. Degrand, consul de France à Philippo-
polis⁷. Voici ce qu'on y peut distinguer :

a) ἸΝΙΗΤΡ
 ΣΡΟΙΜ
 ΒΑΣΙ
 ΥΟΣΚΑ
 ἸΣΡΟ 5

1. Décrets en l'honneur de : 1° des fils du roi Cotys : Rhoemetalcès, Polémon et Cotys ;
2° a) d'Antonia Tryphaena, fille de Pythodoris ; b) de Rhoemetalcès et Polémon
(*Εφημ. τοῦ ἐν Κων/πόλει Συλλ.*, 1874, p. 164 et suiv. ; Curtius, dans *Berichte
Berl. Akad.*, 1874, p. 16 et suiv. ; cf. Dumont-Homolle, 114¹, p. 472).

2. *Ephem. Epigr.*, II, p. 250 et suiv. — Cf. les modifications proposées par Ditten-
berger, *CIA.*, III, 552-553.

3. *Sozopol* (grec : *Sozopolis* ; turc : *Sizéboli*), sur un promontoire, à l'extrémité sud
du golfe de *Bourgas* (Bulgarie).

4. Selon Strabon, VII, I, 6 ; cf. XI, 3, 3, ce temple était situé dans une des îles
voisines de la côte. On sait qu'il contenait une célèbre statue, œuvre de Calamis, que
Lucullus transporta à Rome.

5. Ce titre est déjà connu par une autre inscription (Dumont-Homolle, 111^{d7},
p. 459).

6. La partie gravée a conservé la forme d'un dos de livre. La pierre a été trouvée
dans la cour d'une maison, sur la falaise ; elle était accompagnée d'autres pierres
taillées et d'un pavage en mosaïque. L'ensemble formait comme des gradins qu'on
n'a pas dégagés, de peur d'amener la chute des constructions modernes ; il est pos-
sible que des fouilles en cet endroit amènent la découverte du reste de l'inscription
et d'autres textes provenant aussi du temple d'Apollon.

7. M. Degrand, qui a continué avec succès les fouilles que j'ai inaugurées jadis
dans les *tumuli* de la Thrace, va pouvoir cette année commencer quelques fouilles
à Apollonie, grâce à une subvention de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

b)

ΑΣΙ	ΕΩ
ΛΚΟΥ	
ΣΠΟΛ	
ΘΥΓΑΤ	
ΙΑΣΚΑΙΣ	
ΕΥΞΑΝ	
ΟΥΚΙΟΣ	
ΗΝΩΝ	

10

15

Les deux fragments se font suite. La première ligne se lit évidemment : Ἀπόλλωνι ἱερῶν. Les noms propres que contiennent les lignes suivantes sont des noms royaux : le mot βασιλεως apparaît au moins trois fois (l. 3, 5, 8). Tous se retrouvent dans les inscriptions de Cyzique: Rhoemetalcès (l. 2, 5, 9), Cotys (l. 4), Polémon (l. 10), Pythodoris (l. 7). Mais s'agit-il des mêmes personnages? Une plus grande réflexion montre que non.

En effet, la Pythodoris des inscriptions de Cyzique est Pythodoris Philométor, femme de Polémon Eusebès, roi de Pont, mère d'Antonia Tryphaena, de Zénon, qui fut roi d'Arménie, et d'un autre fils, dont nous ignorons le nom, qui, étant l'aîné, aida sa mère devenue veuve (7 avant J.-C.) à gouverner le royaume de Pont¹. Au contraire, la Pythodoris dont il s'agit ici est la fille (l. 11), non la femme, d'un Polémon, et ce Polémon lui-même ne saurait être Polémon Eusebès, qui n'avait pas d'autre fille que Tryphaena. Toutefois, il est vraisemblable que ce sont des personnages de la même famille, et la persistance des mêmes noms est un signe de parenté fort probable.

D'autre part, une inscription de Vizye porte le nom de Pythodoris, rapproché de celui de Rhoemetalcès². Or, ici, il en est de même: le nom de Rhoemetalcès (l. 9) suit immédiate-

1. Strabon XIII, 3, 29, ἰδιώτης συνδιόκει τὴν ἀρχήν (variante proposée par les éditeurs: συνδιοίκει. Je la crois inutile, et, comme Mommsen remarque que le passage a été écrit en 19, on en peut conclure que, à cette date, le fils n'aidait plus sa mère, et peut-être régnait pour son propre compte. — Voir ci-dessous).

2. Dumont-Homolle, 62, p. 377 Je donne ce texte, qui fournira des points de comparaison: Θεῶν ἀγίωι ὑψίστωι — ὑπὲρ τῆς Ῥοιμη — τάλκου καὶ Πυθο — δώριδος ἐκ τοῦ κα — τὰ τὸν Κοιλαγητικόν — πόλεμον κινδύνου — σωτηρίας εὐξάμενος — καὶ ἐπιτυχῶν Γάτος — Ἰούλιος Πράκλος χαρι — στήριον.

ment celui de Pythodoris (l. 7) et précède celui de Polémon (l. 10), père de celle-ci. Ce ne peut donc être que le nom de son mari. Il y aurait eu alors un Rhoemetalcès mari d'une Pythodoris. Mais il y a deux rois de ce nom, qui gouvernent simultanément deux parties différentes de la Thrace : l'un est fils de Rhescuporis; l'autre, neveu du précédent, est fils de Cotys et petit-fils de Rhoemetalcès. Il n'est pas douteux qu'il s'agisse ici de ce dernier : sa filiation est indiquée dans les premières lignes de notre inscription, où paraissent les trois noms dans l'ordre même que je viens d'énoncer (l. 2, 4-5, 6); ce qui nous permet de supposer que c'est ce Rhoemetalcès, fils de Cotys et petit-fils de Rhoemetalcès, qui fut le dernier roi de Thrace, assassiné en 46 avant J.-C. par sa femme, dont nous savons désormais le nom : Pythodoris¹. D'où la reconstitution suivante :

Ἀπόλλωνι ἱητρῶνι	
Ἰπέρ τῆς Ῥοιμη-	
τάλκου υἱοῦ] βασι-	
λεως Κότ]υος καί	
βασίλε]ως Ῥοι-	5
μητά]λκου υἱ[ω-	
νοῦ καὶ Πυθο[δῶ-	
ριδος] βασι[λ]εω[ς	
Ῥοιμητά]λκου	
γυναικὸς Πολ[έ-	10
μωνος δὲ]θυγατ-	
ρὸς ὕγ]ιας καὶ σ[ω-	
τηρίας] εὐξάμ[ε-	
νος... Λ] ούκιος	
..... Ζ] ἡγῶν (?)	15

Restent deux choses à expliquer. D'abord, quelle est cette Pythodoris. J'ai dit que son nom même semble la rattacher à la famille des rois de Pont. Ne peut-on penser que son père,

1. *Syncell.*, éd. Bonn, p. 631 : ἀνακηθέντος... τοῦ βασιλεως Ῥοιμητάλκου ὑπὸ τῆς ἰδίας γαμετῆς. — Il nous reste de ce roi des monnaies qui portent à l'avvers la tête de Caligula (Mionnet, II, p. 258, n. 1), et deux inscriptions d'Athènes nous apprennent qu'il fut élu archonte dans cette ville pour l'année 38 (*CIA.* III, 1077, 1284). Dans l'une d'elles il est appelé νεώτερος, sans doute pour le distinguer de son homonyme, roi d'une autre partie de la Thrace, et qui, étant son oncle, était certainement plus âgé.

Polémon, serait justement ce fils aîné de Pythodoris Philométor, dont nous ignorions le nom jusqu'à présent? Il aurait porté le nom de son père, et sa fille celui de sa grand'mère : cela est conforme aux habitudes grecques. De plus, ce Polémon, né quelques années avant l'an 7 avant J.-C. (il est le fils aîné, et son père est mort à cette date), pouvait avoir une fille d'un âge sensiblement égal à celui de Rhoemetalcès, qui, en 19 après J.-C., était encore tout jeune¹ : en effet, en 19, ce Polémon aurait eu au moins une trentaine d'années. Que sa fille ait épousé son cousin, l'hypothèse est admissible ; les mariages sont fréquents entre les maisons royales de Thrace et de Pont, et Cotys, père de Rhoemetalcès, avait épousé lui-même Tryphaena, sœur de ce Polémon dont la fille serait devenue reine de Thrace.

Ceci expliquerait également pourquoi, entre 19, date du texte de Strabon cité plus haut, et 38, date à laquelle Polémon, frère de Rhoemetalcès, devient roi de Pont, nous ignorons, ainsi que le remarque Mommsen, ce que devient le royaume de Pont. Il aurait été gouverné par Polémon, père de Pythodoris, et il faudrait ainsi distinguer trois Polémon : 1° le mari de Pythodoris Philométor ; 2° le fils de celui-ci, père de Pythodoris femme de Rhoemetalcès ; 3° le neveu de ce dernier, beau-frère de cette seconde Pythodoris².

Une autre difficulté est d'expliquer comment il peut s'agir de Pythodoris, femme de Rhoemetalcès, dans l'inscription de

1. Tacite, *Ann.*, III : «liberos Cotyis, quis ob infantiam tutor erat Trebellienus Rufus.»

2. On pourrait conclure de là à une correction à introduire dans le texte de Dion, LIX, 12. L'auteur parle des royautés données en 38 après J.-C. par Caligula aux trois fils de Cotys : Κότυς τὴν τε Ἀρμενίαν τὴν σμικροτέραν..., τῷ τε Ῥυμητάλλῃ τὰ τοῦ Κότυος (le père) καὶ Πολέμωνι τῷ τοῦ Πολέμωνος υἱεῖ, etc. Les commentateurs ont tous signalé ici une erreur. Polémon fils de Cotys n'est pas fils, mais petit-fils de Polémon Eusebès. L'erreur disparaîtrait si, par analogie avec la phrase précédente, on lisait Πολέμωνι τὰ τοῦ Πολέμωνος, en supprimant υἱεῖ : il s'agirait alors de Polémon II.

Waddington (*Mélanges numism.*, II, p. 108 et suiv.) avait déjà, d'après les monnaies, émis l'hypothèse qu'il fallait supposer entre Polémon mari de Pythodoris et Polémon fils de Cotys un troisième Polémon fils du premier ; mais, égaré par le texte ci-dessus, il s'était trompé en indiquant la parenté de ces différents princes. Il existe des monnaies de Polémon III, datées de 38 ; au revers, elles portent la tête de Tryphaena, que Curtius, *loc. cit.*, et Waddington supposent avoir été une sœur inconnue de ce roi, donc une fille de Cotys dont l'histoire ne parlerait pas. Il est plus simple de penser, avec Mommsen, qu'il s'agit de Tryphaena fille de Pythodoris, donc mère de Polémon : c'est par elle qu'il se rattache à la dynastie des rois de Pont, auxquels il succédait (cf. Sallet, *Beiträge für Gesch. und Numism. des Bosp. und Pontus*, p. 76).

Vizye. Cette inscription, en effet, semble de l'année 21, puisque Tacite nous apprend que, cette année-là, les *Caelaetae* révoltés assiégèrent Rhoemetalcès dans Philippopolis¹, ce qui semble bien être le Κοιλλαητικὸς κίνδυνος dont parle notre texte. Plusieurs suppositions sont également possibles : ou bien Rhoemetalcès n'était pas si jeune que semble le dire Tacite, et il était déjà marié en 21, — ou bien les jeunes cousins étaient seulement fiancés, et la future épouse vivait déjà à la cour de son futur mari, — ou bien l'inscription, malgré les apparences, ne se rapporte pas à l'année 21, mais à quelque soulèvement postérieur². La première me paraît la plus vraisemblable : en effet, l'*infantia* des fils de Cotys était surtout pour les Romains un prétexte à se mêler des affaires de Thrace, et ils devaient l'exagérer volontiers ; en tout cas, Rhoemetalcès, étant l'aîné, pouvait être déjà assez grand.

Les commentateurs ont supposé jusqu'à présent que le Rhoemetalcès dont parle l'inscription de Vizye est l'autre roi de la Thrace fils de Rhescuporis. Ils oublient que ce roi régnait sur la Thrace dite montagnaise, et non sur la vallée de l'Hèbre. De plus, ils expliquent difficilement qu'il soit nommé avec Pythodoris, qui n'est pas même sa parente³, et qui, de plus, était sans doute morte en 21⁴. Notre nouveau texte éclaircit toutes ces obscurités. On pourrait objecter que le jeune Rhoemetalcès fils de Cotys n'était pas en Thrace à cette époque, mais à Rome : on tire cette conclusion d'un passage des décrets de Cyzique où il est dit que les fils de Cotys ont été ἐταῖροι et même σύντροφοι du jeune Caligula. Tibère, par crainte, ne les aurait pas laissés vivre en Thrace. Cela paraît faux, au moins pour l'aîné : la présence d'un tuteur, Trebellienus Rufus, suffit à exiger celle du pupille, et, de plus, en 19, Strabon dit explicitement que Rhoemetalcès règne en Thrace⁵.

1. *Ann.*, III, 38 : « Caelaetae, Odrusaeque et Dii... arma cepere,regem urbemque Philippopolim.... circumsidunt. »

2. Par exemple en 26 : Tacite, *Ann.*, IV, 46 et suiv.

3. C'est la belle-mère de son frère. On prétend qu'elle aurait pu venir en Thrace auprès de ses petits-fils : mais alors ils étaient donc en Thrace ? (Voir plus bas.)

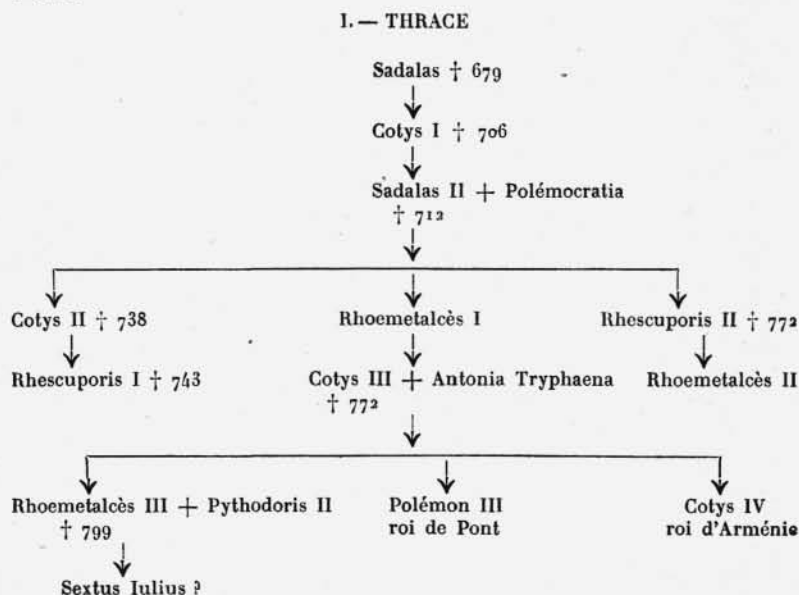
4. Se reporter à la note 1 de la page 213 : il semble résulter du texte de Strabon qu'elle ne règne plus en 19.

5. Δυναστεύει ὁ ποσειδάτωρ αὐτῶν (τῶν Κότυος υἱῶν).

Conclusion : Rhoemetalcès et Pythodoris de l'inscription de Vizye sont bien les mêmes que ceux de notre inscription : c'est le dernier couple royal qui régna sur la Thrace. Les deux textes sont des ex-voto voisins de forme et pourraient bien se rapporter au même événement.

Le nom du dédicant est incertain. La forme Ζήνων n'est pas assurée; nous savons que Pythodoris II avait un oncle de ce nom, roi d'Arménie. Est-ce de lui qu'il s'agit? Je le croirais assez volontiers, malgré l'absence de titre¹ et la présence d'un prénom romain : nous savons, en effet, que les prénoms romains étaient assez usités dans la famille royale de Pont, qui se rattachait à Antoine le triumvir; c'est ainsi qu'une inscription de Cyzique, fort mutilée, nomme un *Sextus Julius*, qui semble avoir été petit-fils de Tryphaena et de Cotys².

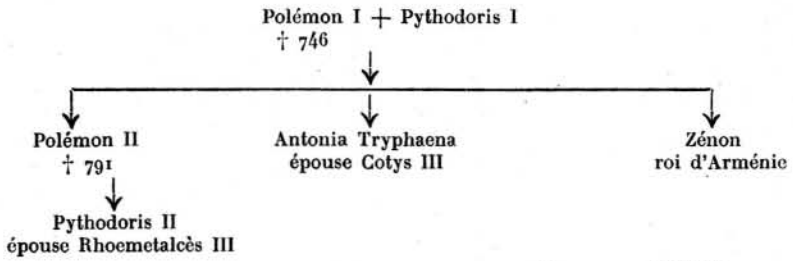
A la suite des éclaircissements qui précèdent, il convient de modifier ainsi que suit le *stemma* des rois de Thrace et de Pont:



1. Il se peut que nous n'ayons pas les dernières lignes de l'inscription.

2. *Ath. Mitth*, VI, p. 41. — Serait-ce un fils de Rhoemetalcès et Pythodoris? Ce serait possible, car s'il était fils de Polémon roi de Pont, on aurait à Cyzique cité son père de préférence à ses grands-parents. Ce doit être un étranger qui ne se rattache à la famille des rois de Pont que par Tryphaena.

II. — PONT



GEORGES SEURE.



Hommage respectueux

Georges Seure

LES DERNIERS SOUVERAINS THRACES :
RHOEMETALCÈS ET PYTHODORIS

LES DERNIERS SOUVERAINS THRACES :
RHOEMETALCÈS ET PYTHODORIS

Grâce à deux importantes inscriptions de Cyzique¹, Momm-
sen a pu reconstituer la liste des derniers rois de la Thrace et
du Pont². Quelques incertitudes subsistaient, cependant, qu'une
inscription nouvelle permet de dissiper.

Cette inscription provient d'Apollonie³, colonie milésienne,
célèbre par son temple d'Apollon⁴, surnommé *guérisseur*, ἰητρος⁵.
Elle semble avoir été inscrite sur une surface arrondie, base
cylindrique ou colonne, dans laquelle on a, vers l'époque
byzantine, taillé une sorte de dalle, aujourd'hui brisée en
deux fragments⁶. Deux estampages m'en ont été gracieusement
communiqués par M. Degrand, consul de France à Philippo-
polis⁷. Voici ce qu'on y peut distinguer :

a) ΩΝΙΗΤΡ
 ΣΡΟΙΜ
 ΒΑΣΙ
 ΥΟΣΚΑ
 ΩΣΡΟ 5

1. Décrets en l'honneur de : 1° des fils du roi Cotys : Rhoemetalcès, Polémon et Cotys ;
2° a) d'Antonia Tryphaena, fille de Pythodoris ; b) de Rhoemetalcès et Polémon
(*Εφημ. τοῦ ἐν Κων/πόλει Συλλ.*, 1874, p. 164 et suiv. ; Curtius, dans *Berichte
Berl. Akad.*, 1874, p. 16 et suiv. ; cf. Dumont-Homolle, 114¹, p. 472).

2. *Ephem. Epigr.*, II, p. 250 et suiv. — Cf. les modifications proposées par Ditten-
berger, *CIA.*, III, 552-553.

3. *Sozopol* (grec : *Sozopolis* ; turc : *Sizéboli*), sur un promontoire, à l'extrémité sud
du golfe de *Bourgas* (Bulgarie).

4. Selon Strabon, VII, I, 6 ; cf. XI, 3, 3, ce temple était situé dans une des îles
voisines de la côte. On sait qu'il contenait une célèbre statue, œuvre de Calamis, que
Lucullus transporta à Rome.

5. Ce titre est déjà connu par une autre inscription (Dumont-Homolle, 111^{d7},
p. 459).

6. La partie gravée a conservé la forme d'un dos de livre. La pierre a été trouvée
dans la cour d'une maison, sur la falaise ; elle était accompagnée d'autres pierres
taillées et d'un pavage en mosaïque. L'ensemble formait comme des gradins qu'on
n'a pas dégagés, de peur d'amener la chute des constructions modernes ; il est pos-
sible que des fouilles en cet endroit amènent la découverte du reste de l'inscription
et d'autres textes provenant aussi du temple d'Apollon.

7. M. Degrand, qui a continué avec succès les fouilles que j'ai inaugurées jadis
dans les *tumuli* de la Thrace, va pouvoir cette année commencer quelques fouilles
à Apollonie, grâce à une subvention de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

b)

Α	Σ	Ι	Ε	Ω
ΛΚΟΥ				
ΣΠΟΛ				
ΘΥΓΑΤ				
ΙΑΣΚΑΙΣ				
ΕΥΞΑΝ				
ΟΥΚΙΟΣ				
ΗΝΩΝ				

10

15

Les deux fragments se font suite. La première ligne se lit évidemment : 'Απόλλωνι ἱερῶν. Les noms propres que contiennent les lignes suivantes sont des noms royaux : le mot βασιλεως apparaît au moins trois fois (l. 3, 5, 8). Tous se retrouvent dans les inscriptions de Cyzique: Rhoemetalcès (l. 2, 5, 9), Cotys (l. 4), Polémon (l. 10), Pythodoris (l. 7). Mais s'agit-il des mêmes personnages? Une plus grande réflexion montre que non.

En effet, la Pythodoris des inscriptions de Cyzique est Pythodoris Philométor, femme de Polémon Eusebès, roi de Pont, mère d'Antonia Tryphaena, de Zénon, qui fut roi d'Arménie, et d'un autre fils, dont nous ignorons le nom, qui, étant l'aîné, aida sa mère devenue veuve (7 avant J.-C.) à gouverner le royaume de Pont¹. Au contraire, la Pythodoris dont il s'agit ici est la fille (l. 11), non la femme, d'un Polémon, et ce Polémon lui-même ne saurait être Polémon Eusebès, qui n'avait pas d'autre fille que Tryphaena. Toutefois, il est vraisemblable que ce sont des personnages de la même famille, et la persistance des mêmes noms est un signe de parenté fort probable.

D'autre part, une inscription de Vizye porte le nom de Pythodoris, rapproché de celui de Rhoemetalcès². Or, ici, il en est de même: le nom de Rhoemetalcès (l. 9) suit immédiate-

1. Strabon XIII, 3, 29, ἰδιώτης συνδιόκει τὴν ἀρχήν (variante proposée par les éditeurs: συνδιοίκει. Je la crois inutile, et, comme Mommsen remarque que le passage a été écrit en 19, on en peut conclure que, à cette date, le fils n'aidait plus sa mère, et peut-être régnait pour son propre compte. — Voir ci-dessous).

2. Dumont-Homolle, 62, p. 377 Je donne ce texte, qui fournira des points de comparaison: Θεῶν ἀγίωι ὑψίστωι — ὑπὲρ τῆς Ῥοιμη — τάλκου καὶ Πυθο — δῶριδος ἐκ τοῦ κα — τὰ τὸν Κοιλαγητικόν — πόλεμον κινδύνου — σωτηρίας εὐξάμενος — καὶ ἐπιτυχῶν Γάτος — Ἰούλιος Πέρκιλος χαρι — στήριον.

ment celui de Pythodoris (l. 7) et précède celui de Polémon (l. 10), père de celle-ci. Ce ne peut donc être que le nom de son mari. Il y aurait eu alors un Rhoemetalcès mari d'une Pythodoris. Mais il y a deux rois de ce nom, qui gouvernent simultanément deux parties différentes de la Thrace : l'un est fils de Rhescuporis; l'autre, neveu du précédent, est fils de Cotys et petit-fils de Rhoemetalcès. Il n'est pas douteux qu'il s'agisse ici de ce dernier : sa filiation est indiquée dans les premières lignes de notre inscription, où paraissent les trois noms dans l'ordre même que je viens d'énoncer (l. 2, 4-5, 6); ce qui nous permet de supposer que c'est ce Rhoemetalcès, fils de Cotys et petit-fils de Rhoemetalcès, qui fut le dernier roi de Thrace, assassiné en 46 avant J.-C. par sa femme, dont nous savons désormais le nom : Pythodoris¹. D'où la reconstitution suivante :

Ἀπόλλωνι ἱητροῦ	
Ἰπέρ τῆς Ροιμη-	
τάλκου υἱοῦ] βασι-	
λεως Κότ]υος καί	
βασίλε]ως Ῥοι-	5
μητά]λκου υἱοῦ	
Καί Πυθο[δω-	
ριδος] βασι[λε]ως	
Ῥοιμητά]λκου	
γυναικὸς Πολ[έ-	10
μωνος δὲ]θυγατ-	
ρὸς ὕγ]ιας καὶ σ[ω-	
τηρίας] εὐξάμ[ε-	
νος... Λ] οὐκίος	
..... Ζ] ἡγων (?)	15

Restent deux choses à expliquer. D'abord, quelle est cette Pythodoris. J'ai dit que son nom même semble la rattacher à la famille des rois de Pont. Ne peut-on penser que son père,

1. *Syncell.*, éd. Bonn, p. 631 : ἀνακηθέντος... τοῦ βασιλεως Ῥοιμητάλκου ὑπὸ τῆς ἰδίας γαμετῆς. — Il nous reste de ce roi des monnaies qui portent à l'avvers la tête de Caligula (Mionnet, II, p. 258, n. 1), et deux inscriptions d'Athènes nous apprennent qu'il fut élu archonte dans cette ville pour l'année 38 (*CIA.* III, 1077, 1284). Dans l'une d'elles il est appelé νεώτερος, sans doute pour le distinguer de son homonyme, roi d'une autre partie de la Thrace, et qui, étant son oncle, était certainement plus âgé.

Polémon, serait justement ce fils aîné de Pythodoris Philométor, dont nous ignorions le nom jusqu'à présent? Il aurait porté le nom de son père, et sa fille celui de sa grand'mère : cela est conforme aux habitudes grecques. De plus, ce Polémon, né quelques années avant l'an 7 avant J.-C. (il est le fils aîné, et son père est mort à cette date), pouvait avoir une fille d'un âge sensiblement égal à celui de Rhoemetalcès, qui, en 19 après J.-C., était encore tout jeune¹ : en effet, en 19, ce Polémon aurait eu au moins une trentaine d'années. Que sa fille ait épousé son cousin, l'hypothèse est admissible ; les mariages sont fréquents entre les maisons royales de Thrace et de Pont, et Cotys, père de Rhoemetalcès, avait épousé lui-même Tryphaena, sœur de ce Polémon dont la fille serait devenue reine de Thrace.

Ceci expliquerait également pourquoi, entre 19, date du texte de Strabon cité plus haut, et 38, date à laquelle Polémon, frère de Rhoemetalcès, devient roi de Pont, nous ignorons, ainsi que le remarque Mommsen, ce que devient le royaume de Pont. Il aurait été gouverné par Polémon, père de Pythodoris, et il faudrait ainsi distinguer trois Polémon : 1° le mari de Pythodoris Philométor ; 2° le fils de celui-ci, père de Pythodoris femme de Rhoemetalcès ; 3° le neveu de ce dernier, beau-frère de cette seconde Pythodoris².

Une autre difficulté est d'expliquer comment il peut s'agir de Pythodoris, femme de Rhoemetalcès, dans l'inscription de

1. Tacite, *Ann.*, III : «liberos Cotyis, quis ob infantiam tutor erat Trebellienus Rufus.»

2. On pourrait conclure de là à une correction à introduire dans le texte de Dion, LIX, 12. L'auteur parle des royautés données en 38 après J.-C. par Caligula aux trois fils de Cotys : Κότυς τὴν τε Ἀρμενίαν τὴν σμικροτέραν..., τῷ τε Ῥυμητάλλῃ τὰ τοῦ Κότυος (le père) καὶ Πολέμωνι τῷ τοῦ Πολέμωνος υἱεῖ, etc. Les commentateurs ont tous signalé ici une erreur. Polémon fils de Cotys n'est pas fils, mais petit-fils de Polémon Eusebès. L'erreur disparaîtrait si, par analogie avec la phrase précédente, on lisait Πολέμωνι τὰ τοῦ Πολέμωνος, en supprimant υἱεῖ : il s'agirait alors de Polémon II.

Waddington (*Mélanges numism.*, II, p. 108 et suiv.) avait déjà, d'après les monnaies, émis l'hypothèse qu'il fallait supposer entre Polémon mari de Pythodoris et Polémon fils de Cotys un troisième Polémon fils du premier ; mais, égaré par le texte ci-dessus, il s'était trompé en indiquant la parenté de ces différents princes. Il existe des monnaies de Polémon III, datées de 38 ; au revers, elles portent la tête de Tryphaena, que Curtius, *loc. cit.*, et Waddington supposent avoir été une sœur inconnue de ce roi, donc une fille de Cotys dont l'histoire ne parlerait pas. Il est plus simple de penser, avec Mommsen, qu'il s'agit de Tryphaena fille de Pythodoris, donc mère de Polémon : c'est par elle qu'il se rattache à la dynastie des rois de Pont, auxquels il succédait (cf. Sallet, *Beiträge für Gesch. und Numism. des Bosp. und Pontus*, p. 76).

Vizye. Cette inscription, en effet, semble de l'année 21, puisque Tacite nous apprend que, cette année-là, les *Caelaetae* révoltés assiégèrent Rhoemetalcès dans Philippopolis¹, ce qui semble bien être le Κοιλλαητικὸς κίνδυνος dont parle notre texte. Plusieurs suppositions sont également possibles : ou bien Rhoemetalcès n'était pas si jeune que semble le dire Tacite, et il était déjà marié en 21, — ou bien les jeunes cousins étaient seulement fiancés, et la future épouse vivait déjà à la cour de son futur mari, — ou bien l'inscription, malgré les apparences, ne se rapporte pas à l'année 21, mais à quelque soulèvement postérieur². La première me paraît la plus vraisemblable : en effet, l'*infantia* des fils de Cotys était surtout pour les Romains un prétexte à se mêler des affaires de Thrace, et ils devaient l'exagérer volontiers ; en tout cas, Rhoemetalcès, étant l'aîné, pouvait être déjà assez grand.

Les commentateurs ont supposé jusqu'à présent que le Rhoemetalcès dont parle l'inscription de Vizye est l'autre roi de la Thrace fils de Rhescuporis. Ils oublient que ce roi régnait sur la Thrace dite montagnaise, et non sur la vallée de l'Hèbre. De plus, ils expliquent difficilement qu'il soit nommé avec Pythodoris, qui n'est pas même sa parente³, et qui, de plus, était sans doute morte en 21⁴. Notre nouveau texte éclaircit toutes ces obscurités. On pourrait objecter que le jeune Rhoemetalcès fils de Cotys n'était pas en Thrace à cette époque, mais à Rome : on tire cette conclusion d'un passage des décrets de Cyzique où il est dit que les fils de Cotys ont été ἐταῖροι et même σύντροφοι du jeune Caligula. Tibère, par crainte, ne les aurait pas laissés vivre en Thrace. Cela paraît faux, au moins pour l'aîné : la présence d'un tuteur, Trebellienus Rufus, suffit à exiger celle du pupille, et, de plus, en 19, Strabon dit explicitement que Rhoemetalcès règne en Thrace⁵.

1. *Ann.*, III, 38 : « Caelaetae, Odrusaeque et Dii... arma cepere,regem urbemque Philippopolim.... circumsidunt. »

2. Par exemple en 26 : Tacite, *Ann.*, IV, 46 et suiv.

3. C'est la belle-mère de son frère. On prétend qu'elle aurait pu venir en Thrace auprès de ses petits-fils : mais alors ils étaient donc en Thrace ? (Voir plus bas.)

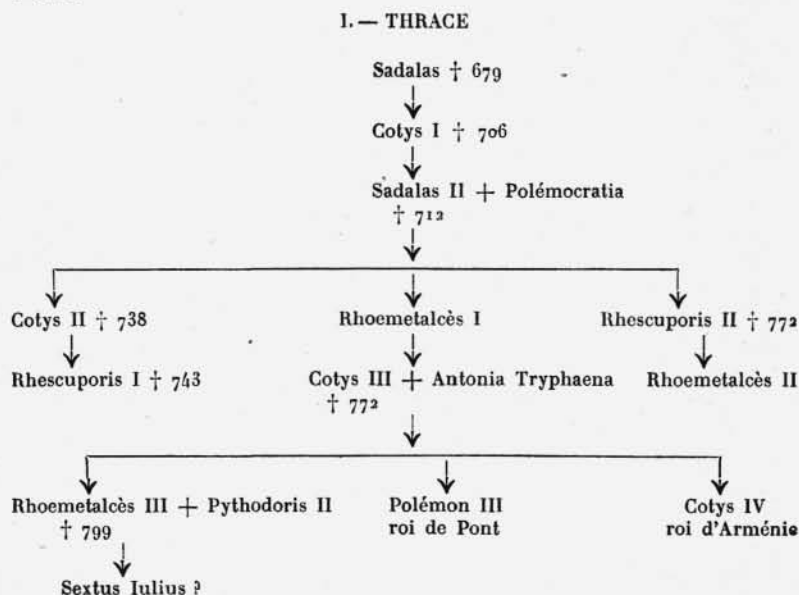
4. Se reporter à la note 1 de la page 213 : il semble résulter du texte de Strabon qu'elle ne règne plus en 19.

5. Δυναστεύει ὁ ποσειδάτωρ αὐτῶν (τῶν Κότυος υἱῶν).

Conclusion : Rhoemetalcès et Pythodoris de l'inscription de Vizye sont bien les mêmes que ceux de notre inscription : c'est le dernier couple royal qui régna sur la Thrace. Les deux textes sont des ex-voto voisins de forme et pourraient bien se rapporter au même événement.

Le nom du dédicant est incertain. La forme Ζήνων n'est pas assurée; nous savons que Pythodoris II avait un oncle de ce nom, roi d'Arménie. Est-ce de lui qu'il s'agit? Je le croirais assez volontiers, malgré l'absence de titre¹ et la présence d'un prénom romain : nous savons, en effet, que les prénoms romains étaient assez usités dans la famille royale de Pont, qui se rattachait à Antoine le triumvir; c'est ainsi qu'une inscription de Cyzique, fort mutilée, nomme un *Sextus Julius*, qui semble avoir été petit-fils de Tryphaena et de Cotys².

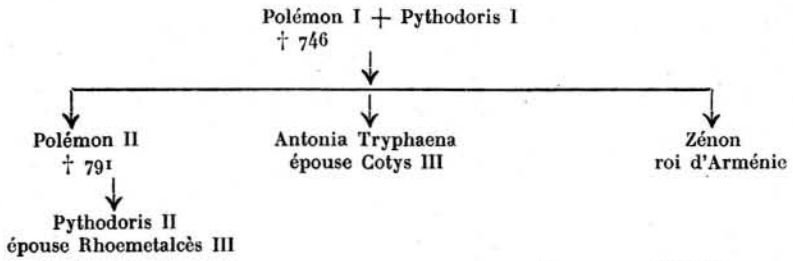
A la suite des éclaircissements qui précèdent, il convient de modifier ainsi que suit le *stemma* des rois de Thrace et de Pont:



1. Il se peut que nous n'ayons pas les dernières lignes de l'inscription.

2. *Ath. Mitth*, VI, p. 41. — Serait-ce un fils de Rhoemetalcès et Pythodoris? Ce serait possible, car s'il était fils de Polémon roi de Pont, on aurait à Cyzique cité son père de préférence à ses grands-parents. Ce doit être un étranger qui ne se rattache à la famille des rois de Pont que par Tryphaena.

II. — PONT



GEORGES SEURE.

